

SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

**VOUS SOUHAITEZ INVESTIR
DANS UN PROJET IMMOBILIER ?
NOUS VOUS AIDONS À OPTIMISER
VOTRE INVESTISSEMENT.**



UN INVESTISSEMENT IMMOBILIER N'EST PAS UN ACTE DE GESTION ANODIN : PERSONNEL OU PROFESSIONNEL, C'EST UN ENGAGEMENT SUR DU LONG TERME.

L'ACQUISITION IMMOBILIÈRE EST AU CŒUR DE LA GESTION DE VOTRE PATRIMOINE :



- Constitution d'une SCI.
- Acquisition personnelle pour une mise en location.
- Immobilisation dans l'entreprise.

La fiscalité immobilière est particulière : option TVA, déduction de certaines charges, imposition des revenus fonciers, impact des prélèvements sociaux, imposition des plus-values... Elle nécessite d'être conseillée dès l'étude du projet. Par ailleurs, un investissement immobilier doit être financé, généralement par emprunt : il faut donc convaincre un partenaire financier.

NOTRE CABINET EST LÀ POUR VOUS AIDER. L'OPTIMISATION FISCALE, PATRIMONIALE ET FINANCIÈRE, C'EST NOTRE MÉTIER.

**NOUS VOUS CONSEILLONS POUR FAIRE
LES BONS CHOIX ET RÉALISER DE RÉELLES
ÉCONOMIES.**

LE CONTENU DE NOTRE MISSION

ÉTAPE 1

DEPUIS NOTRE PLATEFORME INTERNET, VOUS RENSEIGNEZ

1. Les caractéristiques de votre projet immobilier : nature, coûts d'acquisition, loyers, charges.
2. Le ou les investisseurs, la nature et les caractéristiques de leur imposition (IR, IS...).
3. Les caractéristiques de financement si vous en disposez : emprunt, crédit-bail, subvention.

ÉTAPE 2

ÉTUDE PAR NOTRE SPÉCIALISTE

1. Inventaire et traitement des informations collectées.
2. Simulation des modes d'acquisition possibles.
3. Optimisation des hypothèses.
4. Recherche de la meilleure solution en tenant compte de la situation fiscale et patrimoniale de chaque investisseur.

ÉTAPE 3

RESTITUTION

1. Présentation de la solution optimum.
2. Présentation d'une étude prévisionnelle : compte de résultat, flux nets de trésorerie pour chaque investisseur, situation patrimoniale.
3. Remise d'un rapport.

AVANTAGES

VALIDER LE CHOIX ET LE MONTAGE JURIDIQUE DE VOTRE INVESTISSEMENT.

CHOISIR LE RÉGIME FISCAL ADAPTÉ ET BÉNÉFICIER D'UNE FISCALITÉ OPTIMALE.

BÉNÉFICIER D'UNE ÉTUDE PRÉVISIONNELLE COMPLÈTE POUR OBTENIR LE MEILLEUR FINANCEMENT.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

QUALITÉ, ACTUALISATION LÉGISLATIVE, RESTITUTION SOUS 48H.

PRIX À PARTIR DE 300 € HT.

(montant couvert par les économies réalisées).

www.boullu-associes.fr

Boullu  **Associés**
Expert-Comptable Haute Définition

30 avenue Général Leclerc, Bâtiment Ellipse, 38200 VIENNE

Tél : 04.74.85.21.45

Email : cabinet@boullu.fr